

5. GROUPEMENT D'ACHAT RLV : LOGICIEL DE GESTION (GEF)

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 26
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 17
NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES : 6
NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 23

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi vingt-six mai, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Mozac, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Marc REGNOUX, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le mardi vingt mai deux mille vingt-cinq

PRESENT(E)S : 17

Marc REGNOUX, Anne-claire ARGENSON, Mireille AUGHEARD, Pierre BARRAUD, Pauline BATTESTI, Sylvette CARTIER, Damien CHARLEUX, Sarah CHEVALLIER, Eric DUEZ, Adrien GIVERNAUD, Yves JAOUEN, Daniel JEAN, Dominique MAMET, Généviève NICOLAS, Vincent OUSLATI, Matthieu PERONA, Françoise TISSANDIER

REPRESENTE(E)S : 6

Sylvie GRENIER REPRESENTEE PAR Sarah CHEVALLIER
Amandine MENUZZO REPRESENTEE PAR Yves JAOUEN
Murielle PANIAGUA REPRESENTEE PAR Marc REGNOUX
Jean-Claude CAZALS REPRESENTE PAR Geneviève NICOLAS
Jean-Luc MERCERON REPRESENTE PAR Françoise TISSANDIER
Yolande PANIAGUA REPRESENTEE PAR Eric DUEZ

ABSENT(E)S ET NON REPRESENTE(E)S : 3

CYRILLE BEC
INGRID GIVRY
David GUASLARD

Secrétaire de séance : Damien CHARLEUX

Berger-Levrault annonce la fin de maintenance et de mise à jour du logiciel E-Magnus (GEF de la commune) en 2028. Cela impacte Mozac mais également la plupart des communes de l'intercommunalité.

Une réunion organisée par RLV a eu lieu le 29 avril 2025. RLV propose de coordonner un groupement d'achat pour les communes qui le souhaitent. Au regard de la complexité du sujet, il est proposé aux élus d'acter la participation de Mozac à ce groupement d'achat.

Le planning proposé par RLV :

- Publication du DCE dès 2025
- Choix du prestataire d'ici fin 2025
- Déploiement sur les communes en 2026
- Fin de déploiement au 01er janvier 2027 et résiliation du contrat actuel BL

Le coût n'est pas neutre et est à intégrer au budget dès 2026 (paiement du prestataire au fil de l'eau du déploiement), mais nous n'avons pas le choix dans la mesure où les agents de la commune ne peuvent pas travailler avec une GEF non maintenue et non mise à jour de la veille règlementaire

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE

Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié le

ID : 063-216302455-20250526-25D02_DELIB_030-DE

VU l'exposé qui lui est fait,

A L'UNANIMITE

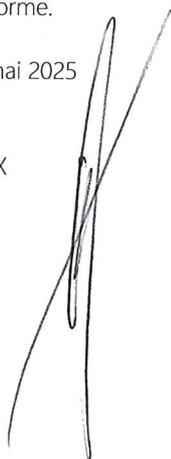
Approuve l'intégration de la commune de Mozac au Groupement d'achat RLV sur l'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y afférents

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme.

À Mozac, le 26 mai 2025
Le Maire,

MARC RÉGNOUX



Le secrétaire de séance,

DAMIEN CHARLEUX

